

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DEPARTEMENT de VAUCLUSE - ARRONDISSEMENT de CARPENTRAS



Direction Générale des Services
Réf. DGS/GM

AFFICHÉ le 24/01/2024

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **CONSEIL MUNICIPAL** se réunira le

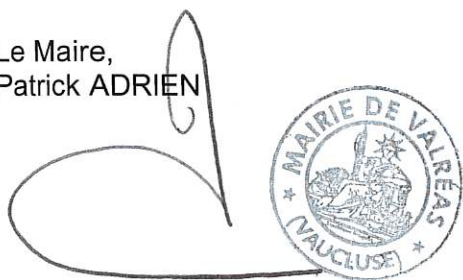
MARDI 30 JANVIER 2024 à 18H30

à la **SALLE « L'OUSTAU »**, **Espace Jean Duffard**, qui présente toutes les conditions de sécurité et d'accessibilité nécessaires à la réunion du conseil.

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

A Valréas, le 24 janvier 2024

Le Maire,
Patrick ADRIEN



ORDRE DU JOUR :

1. **BIENS DE FAIBLE VALEUR (rapporteur : Christian BARTHELEMY)**
2. **CONVENTION DE FINANCEMENT ET DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RD941 ENTRE LE ROND-POINT DE MONTIGNOSO ET LE PONT SUR LE GRAND VALLAT ENTRE LA COMMUNE DE VALREAS ET LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE - APPROBATION (rapporteur : Christian BARTHELEMY)**

3. **MARCHÉ D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE DE VALREAS ET LA COMMUNE DE RICHERENCHES – APPROBATION DE LA CONVENTION (rapporteur : Christian BARTHELEMY)**
4. **DÉNOMINATION DE VOIES AU DROIT DE LA RUE BORELLO ET DE LA TRAVERSE PIERRE DE COURBETIN (DERRIÈRE LE DOJO) (rapporteur : Rosy FERRIGNO)**
5. **ACQUISITION DE PLEIN DROIT D'UN BIEN SANS MAÎTRE – PARCELLE AL N°464 – « LES COQUETTES » (rapporteur : Rosy FERRIGNO)**
6. **PERSONNEL COMMUNAL – ACTUALISATION DU TABLEAU THÉORIQUE DES EFFECTIFS (rapporteur : Patrick ADRIEN)**
7. **APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (Délibération n° 2020-06/11 du 11/06/2020) (rapporteur : Patrick ADRIEN)**

QUESTIONS DIVERSES.